

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 février 2025

n° 017-25 C

Objet : RS - Adhésion à l'association « Réseau vélo et marche »

- date de convocation le 07 février 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2
Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 17

de Jimmy Bâabâ à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Luc Berthoud - de Philippe Gamen à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffennat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre - de Philippe Vuillermet à Pierre Brun

- conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Micheline Myard-Dalmaï - Alain Saurel - Céline Vernaz

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 13 février 2025

délibération n° 017-25 C

objet **RS - Adhésion à l'association « Réseau vélo et marche »**

Christophe Pierreton, vice-président chargé de la mobilité, en lien avec Arthur Boix-Neveu, conseiller délégué chargé de la politique et des aménagements cyclables, rappelle que dans le cadre de sa politique cyclable, Grand Chambéry a adhéré à l'association « Club des villes et territoires cyclables et marchables » dont l'objectif est de créer une dynamique entre les villes françaises et européennes afin de sécuriser et de développer la circulation des cyclistes notamment en milieu urbain.

Grand Chambéry a également adhéré à l'association « Vélo & Territoires » créée par un ensemble de collectivités locales et d'établissements publics territoriaux, afin de promouvoir l'utilisation de la bicyclette et de valoriser, en ce domaine, l'action de ces structures.

Les deux associations viennent de s'unir pour former une nouvelle entité « Réseau vélo et marche ». Ce réseau unique a pour mission de représenter, rassembler et renforcer la place des collectivités territoriales ainsi que des établissements publics territoriaux impliqués dans la promotion du vélo et de la marche.

Il est donc proposé d'adhérer à cette nouvelle structure pour une cotisation annuelle au titre de 2025 d'un montant de 3 097,38 € (soit 1 700 € + 0,01 € par habitant).

Il est proposé de désigner Arthur Boix-Neveu en tant que représentant titulaire et Christophe Pierreton en tant que représentant suppléant au sein des instances de cette association.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et de mobilité,

Vu la délibération n° 026-02 C du Conseil communautaire du 28 février 2002 portant adhésion de Grand Chambéry au Club des villes cyclables,

Vu la délibération n° 343-17 C du Conseil communautaire du 26 octobre 2017 portant adhésion de Grand Chambéry à l'association « Départements et Régions cyclables » devenue « Vélo & Territoires »,

Vu l'avis de la commission mobilité du 21 janvier 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'adhésion de Grand Chambéry à l'association « Réseau vélo et marche »,

Article 2 : de désigner Arthur Boix-Neveu en tant que représentant titulaire, et Christophe Pierreton en tant que représentant suppléant, au sein de cette association,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette adhésion.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

017-25 C

Objet de l'acte :

RS - Adhésion à l'association « Réseau vélo et marche »

Classification Préfecture :

8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte :

13 février 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20250213-lmc1H32955H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H32955H1

Date de transmission en Préfecture :

14 février 2025

Date de réception en Préfecture :

14 février 2025

Date de publication sur le site internet:

vendredi 14 février 2025